

Faire des conditions de travail un enjeu stratégique

INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DUERP



4

Publics concernés

Acteurs RH (DRH, RRH...),
médecins du
travail, acteurs
de la prévention,
consultants,
membres du CSE



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Dates

13 et 14 mars et
22 mai **ou** 8 et
9 octobre et 4
décembre 2024

Durée

3 jours - 21 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 800 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Avoir déjà travaillé à l'élaboration ou la mise à jour d'un Document unique d'évaluation des risques professionnels

OBJECTIFS

- Acquérir une méthodologie participative et pluridisciplinaire de prévention des risques psychosociaux centrée sur l'organisation du travail
- Identifier, analyser et évaluer les RPS
- Inscrire les RPS dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Les +

Travailler à partir de cas concrets et retours d'expérience.

PROGRAMME

Jours 1 et 2

- ➔ Contexte réglementaire et évolutions
- ➔ Analyse de situations de travail avec l'outil « situation-problème »
- ➔ Mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire
- ➔ Identification, analyse et évaluation des RPS, réalisation d'un plan d'action

- ➔ Inscription des résultats dans le DUERP

Travail intersession (temps estimé environ 3h30)

Jour 3

- ➔ Partage des retours d'expérience à partir des travaux des participants
- ➔ Compléments et approfondissements

PÉDAGOGIE

- Appropriation de la méthodologie de prévention grâce à un jeu pédagogique.
- Mise en situation à partir d'exemples tirés de cas concrets.
- Mise en pratique de la méthode par les participants (intersession).
- Participation à un retour d'expériences collectif.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

